

## AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :  
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Jeudi 04 avril 2024 à 18h30,  
Salle du conseil à la Mairie.**

### ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2024.
- 2 Vote des taux d'imposition 2024.
- 3 Vote des subventions 2024.
- 4 Vote du budget primitif 2024.
- 5 Avis de la commune sur le projet de plan départemental de gestion de la demande et d'information des demandeurs.
- 6 Informations et questions diverses

Fait à Touvre, le 29 mars 2024

Brigitte BAPTISTE,  
Maire de Touvre



Affiché et publié le 29/03/24